

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-EUGENE


AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement #566 modifiant le règlement de zonage # 364

AVIS PUBLIC est donné ce qui suit:

- 1- Lors d'une séance tenue le 1^{er} novembre 2022, le conseil a adopté un projet de règlement # 566 visant à modifier le règlement de zonage # 364 et intitulé projet de règlement amendant le règlement de zonage afin de permettre les bureaux municipaux et casernes de pompiers dans la zone C4 et modifier les largeurs d'accès pour les usages agricoles.
- 2- Une assemblée publique de consultation aura lieu, le 5 décembre 2022 à 19h15 à la Salle municipale, 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.
- 3- Le projet de règlement peut être consulté à la Mairie aux heures d'ouvertures.
- 4- Le projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le 24 novembre 2022



Marie-Eve Cholette
Directrice Générale / Greffière- Trésorière